



Office de Tourisme  
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de L'Arbresle

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

### DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE DU PAYS DE L'ARBRESLE

<b>EDITO</b>	<b>3</b>
<b>PROPOS INTRODUCTIF</b>	<b>4</b>
<b>BILAN DES ACTIONS 2023 ET PERSPECTIVES 2024</b>	<b>5</b>
<b>REFLEXION RELATIVE A UNE EVENTUELLE FUSION AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE (OTI) DES MONTS DU LYONNAIS</b>	<b>5</b>
<b>ACTIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE PATRIMONIALE</b>	<b>7</b>
<b>Les actions en aménagement et en création d'offres de découverte</b>	<b>7</b>
Etat d'avancement du parcours artistique et touristique - Les Murmures du Temps	7
Animation du plan de gestion de l'espace naturel sensible des Carrières de Glay	8
Territoire vélo	9
Les balades gourmandes	10
Les Dimanches Electriques	10
Les Gnolus : geocaching des Monts du Lyonnais	11
Visites pique-nique	12
Animation de l'Espace Découverte	12
Programmation des Mercredis Découverte	13
Groupe de travail patrimoine	14
Offre d'animations scolaires	14
Tourisme gourmand	15
<b>Les actions en accompagnement de projets</b>	<b>16</b>
Dispositif de valorisation du patrimoine	16
Dispositif d'aides directes aux projets touristiques	16
Renouvellement du label Géoparc et inscription de L'Arbresle au titre de Géosite	16
Candidature pour le label "les 100 plus beaux détours de France"	17
<b>ACTIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL</b>	<b>18</b>
Accueil de groupes	18
Mise en place d'une signalétique pour les hébergements touristiques	18
<b>ACTIONS PARTICIPANT A L'ANIMATION DU RESEAU</b>	<b>19</b>
<b>Actions visant à informer</b>	<b>19</b>
Rencontres avec les correspondants communaux	19
Diffusion de la « Lettre du Réseau»	19
Visites de prestataires	19
Agenda mensuel des manifestations	20
Plateforme des acteurs locaux Mon Pays de L'Arbresle	20
<b>Actions visant à valoriser les activités</b>	<b>21</b>
Dispositif d' « Office de Tourisme hors les murs »	21
<b>ACTIONS PARTICIPANT A LA PROMOTION ET AU MARKETING</b>	<b>22</b>
Relations presse et insertions publicitaires	22
Editions	23
Partenariats avec l'Office de Tourisme intercommunautaire des Monts du Lyonnais	23



**EDITO**

Vous retrouvez dans ce rapport d'activités la liste exhaustive des actions et des initiatives développées par le pôle tourisme de la Communauté de Communes, incluant l'Office du Tourisme du Pays de l'Arbresle.

Je souhaite mettre l'accent sur quelques actions qui nous ont mobilisés ces derniers mois :

**Discussion autour de l'opportunité de rejoindre l'office du tourisme intercommunautaire (OTI) du Lyonnais** - Notre territoire du Pays de L'Arbresle est situé à la convergence de 2 destinations touristiques : le Lyonnais et le Beaujolais. Le Beaujolais s'est structuré en OTI depuis quelques années et nous conventionnons annuellement avec eux, afin de soutenir ses missions de promotion et de communication concernant les acteurs de nos 4 communes Beaujolaises du territoire.

Le Lyonnais s'est également constitué en OTI depuis 2018, nous sommes aussi partenaire depuis cette date sous la forme d'une convention d'objectifs nous permettant de financer des missions transversales à l'ensemble du territoire du Lyonnais. En 2023 nous avons souhaité étudier la possibilité de rejoindre cet OTI afin de mutualiser des moyens et de pérenniser les missions de notre OT actuel en collaboration avec nos partenaires. Après constitution de groupes de travail, échanges avec les acteurs du tourisme, la consultation des élus communautaires en décembre 2023 s'est traduite par un accord de principe reposant sur une stratégie touristique partagée entre les territoires, ainsi qu'une demande de précisions sur les points statutaires, budgétaires et RH. Ces points sont retravaillés durant cette année afin que le projet puisse être présenté à nouveau au conseil communautaire 2024 à l'automne.

Dans tous les cas, nous conserverons notre soutien aux actions de développement du patrimoine local, ainsi que nos partenariats avec les structures Beaujolaises (OTI Destination Beaujolais et Géoparc).

**Parcours touristique et culturel « Les Murmures du Temps »** - En 2023, le choix des artistes et des œuvres a été finalisé, nous avons pu nous projeter dans les implantations sur le terrain, non sans difficulté pour certains secteurs. Il faut discuter, convaincre, pour justifier de l'intérêt de ce projet culturel novateur sur notre territoire : Des œuvres artistiques pour la mise en valeur du patrimoine local et les retombées positives sur les acteurs économiques.

Le cycle d'animations territoriales engagé sur 2022 a permis de sensibiliser 14 communes du territoire à travers la présentation du projet à de nombreux participants. Une communication auprès des élus et du grand public est prévue sur le début d'année 2023.

Ce parcours a été dévoilé à l'occasion du festival de lancement les 6 et 7 juillet, avec une animation centrale au Val des Chenevières et des animations le long des parcours.

**Géoparc** - Nous pouvons souligner également, pour nos communes Beaujolaises et plus largement sur l'ensemble du territoire, le renouvellement du label UNESCO Géoparc et l'inscription de la commune de L'Arbresle au titre de Géosite. Elle rejoint ainsi dans cette dénomination les « Carrières de Glay et du bois des Oncins » sur la commune de Saint Germain-Nuelles.

Enfin, je voudrais remercier à nouveau les collaborateurs du pôle tourisme et de l'OT du Pays de L'Arbresle ainsi que les acteurs du territoire : bénévoles, représentants associatifs, professionnels, sur qui nous nous appuyons pour animer et mettre en valeur les offres touristiques du Pays de L'Arbresle.

Bonne découverte de ce rapport d'activité.

**Florent CHIRAT,**  
Vice-Président en charge du Tourisme,  
Président de l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle

Cher(e)s acteurs touristiques, Cher(e)s élu(e)s locaux,

Le rapport d'activités qui vous est présenté rappelle les composantes de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et détaille l'ensemble des actions mises en œuvre en 2023 et les perspectives 2024 pour servir le développement touristique du territoire.

Pour rappel, la politique touristique du Pays de L'Arbresle relève de deux instances de décision :

■ **Le Conseil Communautaire** d'une part, organe délibérant sur les thématiques que la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle souhaite totalement maîtriser : élaboration de la stratégie de développement et de marketing, mise en place et tarification de la taxe de séjour, vote du budget alloué à l'Office de Tourisme communautaire, investissements en matière d'équipements touristiques.

La mise en œuvre de ces décisions incombe au pôle Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

■ **Le Conseil d'Exploitation** d'autre part, organe délibérant de l'Office de Tourisme communautaire sur les thématiques pour lesquelles le Conseil Communautaire ne s'est pas gardé le pouvoir de décision : mise en œuvre des missions de base de l'Office de Tourisme et des actions dans le cadre du plan d'actions conforme à la stratégie touristique du territoire et dans le cadre du budget voté par le Conseil Communautaire.

La mise en œuvre de ces décisions incombe à l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle.

Chaque action détaillée ci-dessous est estampillée selon son organe décisionnel de référence :

### Pilotage par l'Office de Tourisme



### Pilotage par la Communauté de Communes



Nous vous souhaitons une agréable lecture.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2023 ET CELLES PROJÉTÉES EN 2024 DÉPLOIENT CHACUNE DES AXES DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE.

## REFLEXION RELATIVE A UNE EVENTUELLE FUSION AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE (OTI) DES MONTS DU LYONNAIS

Dans son ambition, le projet de fusion de l'OT avec l'OTI vise à créer un Office de Tourisme de Destination, « Monts du Lyonnais ». Dans un domaine fortement concurrentiel, cet échelon territorial s'avère être l'échelon pertinent, par la mise en place d'actions et de moyens définis conjointement par ses membres, pour optimiser l'attractivité touristique des Monts du Lyonnais et accroître ainsi sa fréquentation touristique grâce à une clientèle sensible à son identité et ses retombées économiques.

Cet engagement fort suppose donc de définir et valider un projet touristique commun solide, mis en œuvre par des actions (accueil, développement de l'offres, promotion, animation de réseau) et moyens mutualisés (RH, financiers, outils : schéma d'accueil et d'information Touristique, Observatoire du tourisme, logiciels métiers...) et valorisé par une stratégie marketing territoriale performante.

Cette réflexion s'inscrit dans le contexte ci-après :

- **Septembre 2015** // Evolution du statut associatif de l'OT du Pays de L'Arbresle en Service Public Administratif. L'OT devient alors communautaire.
- **2016** // Lancement à l'échelle des 5 Communautés de Communes de l'ouest lyonnais (Pays Mornantais, Vallée du Garon, Monts du Lyonnais, Vallons du Lyonnais et Pays de L'Arbresle) d'une réflexion de création d'un Office de Tourisme intercommunautaire
- **2018** // Création de l'Office de Tourisme Intercommunautaire (OTI) des Monts du Lyonnais entre le Pays Mornantais, les Monts du Lyonnais et la Vallée du Garon. La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle qui a récemment restructuré son office en office de tourisme communautaire fait le choix de ne pas fusionner et s'associe à cette nouvelle entité par le biais d'une convention de partenariat, tout comme les Vallons du Lyonnais. Elle fera d'ailleurs de même avec la Destination Beaujolaise, renouvelant chaque année ces conventions partenariales de financement et d'objectifs.
- **Janvier 2023** // les élus du Pays de L'Arbresle réunis en bureau communautaire le 5 janvier décident de lancer une étude d'opportunité autour d'une éventuelle fusion avec l'OTI afin de créer un OT de Destination, en concertation avec les acteurs touristiques, pour une prise de décision à mi-mandat (fin 2023). Dès ce stade, est affirmée la volonté de conserver le Bureau d'information touristique du Pays de L'Arbresle place Sapéon à L'Arbresle comme « porte d'entrée » sud du Beaujolais et Nord du Lyonnais.

Dans ce contexte, une réunion des Présidents et Vices-Présidents des 5 Communautés de Communes le 31 janvier 2023 a permis de définir les échéances décisionnelles et la gouvernance avec notamment la création d'un comité technique et d'un comité de pilotage dédiés à cette réflexion.

Une première information a ensuite été faite en Commission tourisme et Conseil d'Exploitation de l'OT le 22 mars 2023 pour préciser le lancement de la réflexion, la méthodologie, l'échéance décisionnelle de fin d'année et la gouvernance.

Les comités techniques organisés les 4 et 18 avril et 3 mai ont permis un travail sur la stratégie touristique de la Destination. Validées par un premier comité de pilotage le 12 mai 2023, ces orientations stratégiques ont ensuite été présentées à la Commission tourisme et au Conseil d'Exploitation de l'OT le 13 juin 2023 qui ensemble ont souligné la pertinence des propositions faites visant à mettre en commun les missions de base d'un OT : accueil / promotion / communication / construction des offres autour de la dimension « tourisme pleine nature » et accompagnement des acteurs.

Lors de cette réunion, a aussi été validée la mise en place un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) à l'échelle de la destination élargie dont l'objectif consiste à mieux identifier les clientèles potentielles de la destination, leurs demandes et leurs déplacements sur le territoire. Une dizaine d'ateliers a ainsi réuni sur le sujet les équipes des OT de juin à novembre 2023.

Un séminaire de coconstruction d'un projet commun autour de la Destination a également été organisé sur 2 jours en septembre 2023 et a fait ressortir la pluri compétence des équipes tourisme à l'échelle du territoire élargi et leur motivation et souhait à œuvrer ensemble au sein d'une même structure dans le futur.

Sur ces bases, une première réunion de concertation des acteurs du tourisme et des élus le 9 septembre 2023 dont on souligne la faible participation a permis de partager la stratégie touristique de l'OTI, reçue défavorablement par les acteurs du territoire liés au patrimoine (GRAAPPA) et représentants de la partie Beaujolaise.

Ce point d'achoppement a été partagé avec le comité de pilotage du 13 octobre 2023. Il a alors été indiqué les ajustements suivants au niveau du Pays de L'Arbresle :

- Conservation de la gestion et de l'animation de la thématique Patrimoine et des dispositifs de soutien (valorisation du patrimoine notamment) pour les raisons suivantes :
  - Point de crispation des acteurs de cette thématique sur notre territoire
  - Mise en valeur du patrimoine différente actuellement selon les territoires (Pays de l'Arbresle plutôt dynamique à ce niveau grâce aux associations) : difficulté d'harmoniser cette gestion à court terme
  - Présence de bâti communautaire à forte valeur (Espace découverte)
- Conservation en interne également le pilotage des conventions avec le Beaujolais (OTB / Géoparc).

Etant précisé que cet ajustement nécessite de conserver un temps agent en interne (quotité à définir) et de raisonner à budget constant entre cet « avant et après »

Ces ajustements notamment sur le volet patrimoine ont été partagés aux membres de GRAAPPA le 4 octobre et ont été validés en bureau le 26 octobre dernier.

Ces ajustements partagés plus largement lors d'une seconde réunion de concertation des acteurs du tourisme et des élus le 7 novembre (de nouveau une faible participation) ont fait l'objet d'une réaction hostile de la part du groupe patrimoine et des représentants du Beaujolais.

L'état de cette réflexion a été présentée en commission générale le 30 novembre prochain préalablement à une présentation en Conseil Communautaire le 14 décembre. A l'issue de cette réunion plénière, les élus confirmeront la poursuite de la réflexion en 2024 afin de préciser la stratégie touristique de la destination à mettre en oeuvre, les moyens financiers et humains correspondants, le statut de la nouvelle organisation ainsi que sa gouvernance.

## LES ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA QUALIFICATION DE L'OFFRE PATRIMONIALE

### Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

*Le Pays de L'Arbresle bénéficie d'une offre patrimoniale riche, diversifiée (paysages aux caractéristiques marquées, architecture civile, rurale et religieuse d'époques très diverses, patrimoine vernaculaire, industriel, produits du terroir...) reposant sur des éléments structurants : le Couvent de La Tourette, le Parc de Courzieu, les Carrières de Glay, le Musée de la Mine, le Vieil Arbresle...*

*L'offre existe et de manière conséquente. Toutefois, du fait d'un déficit de mise en réseau thématique et de qualification, cette offre n'est que modérément attractive. De plus, l'absence de dimension ludique ne permet pas de répondre aux attentes des clientèles familiales pourtant majoritaires parmi les clientèles urbaines de proximité.*

Les actions de cet axe consistent à connecter ces différents éléments de patrimoine entre eux et à les qualifier pour rendre l'offre globale attractive et lisible.

Des actions en aménagement, en création d'offres de découverte et en accompagnement de projets ont été conçues et / ou mises en œuvre à ces fins.

## LES ACTIONS EN AMÉNAGEMENT ET EN CRÉATION D'OFFRES DE DÉCOUVERTE

### ETAT D'AVANCEMENT DU PARCOURS ARTISTIQUE ET TOURISTIQUE – LES MURMURES DU TEMPS



LES  
MURMURES  
DU TEMPS  
PARCOURS ARTISTIQUE  
ET CULTUREL  
PAYS DE L'ARBRESLE

Par autorisation de programme votée en avril 2021, la Communauté de Communes développe un ambitieux projet de parcours artistique et touristique sur son territoire autour d'un itinéraire en modes doux, accessible aux personnes à mobilité réduite, jalonné d'œuvres d'art originales. A termes, cet itinéraire sera mis en valeur au cours d'une manifestation événementielle forte, de type festival.

L'activité 2023 s'est de nouveau déployée autour des animations territoriales et de la conception/mise en œuvre du parcours.

**CONCERNANT LA CONCEPTION DU PARCOURS**, plusieurs étapes fondamentales ont pu être validées tout au long de l'année en complément de celles engagées en 2022, donnant lieu à plusieurs consultations de marchés publics :

- **Sélection en février 2023 des artistes en charge de la création des 3 dernières œuvres du parcours** (pour rappel, 8 des 11 lots avaient été attribués par la Commission d'appel d'offres de décembre 2022).
- **Sélection en février 2023 d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fabrication/pose de la Signalétique/Mobilier du parcours** (pour rappel, la conception Signalétique/Mobilier proposée par LFA avait été validée par le comité de pilotage en 2022) > Mission assurée par l'entreprise Trafik basée à Lyon
- **Sélection en février 2023 de l'agence de communication dédiée au projet** > Mission assurée par le groupe Unagi basé à Lyon
- **Sélection en avril 2023 du bureau de contrôle en charge de la certification de la construction des œuvres** > Mission assurée par Qualiconsult basé à Saint didier au Mont d'Or
- **Sélection en mai 2023 du coordonnateur CSPS** (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) > Mission assurée par CPS basé à Vaulx en Beaujolais

**CONCERNANT LES ANIMATIONS TERRITORIALES**, et dans le prolongement des animations Grand public proposées tout au long de l'année 2022, l'année 2023 a proposé de nombreux temps de médiation en direction des scolaires cette fois ci.

Définies en collaboration avec l'Inspection de l'Education Nationale, circonscription de L'Arbresle, cette programmation a permis à 4 écoles du territoire (Bully, Eveux, Saint Germain Nuelles et

Sourcieux les Mines) et 14 classes, de la maternelle à l'élémentaire, de bénéficier d'une programmation variée en lien avec les thématiques abordées par le parcours (tissage, produits du terroir...). Ces temps de médiation ont été animés par les artistes déjà en résidence sur le territoire en 2022 pour un volume d'animations artistiques de 4 à 9 heures par classe.

**CONCERNANT LE FESTIVAL D'OUVERTURE DU PARCOURS PRÉVU À L'ÉTÉ 2024**, la Communauté de Communes a procédé, en novembre 2023, à la sélection de l'agence de production.

A l'issue d'une procédure de marchés publics, cette prestation a été confiée à l'association lyonnaise Woodstower, porteuse du festival éponyme (Festival Woodstower de Miribel Jonage et Winterstower à La halle Tony Garnier).

Planifié les 6 et 7 juillet 2024, ce festival comportera 2 formats :

- Des visites et découvertes des circuits
- Un temps fort convivial et festif au Val des Chenevières, lieu central, accessible et avec une capacité d'accueil importante.

Ce festival marquera une occasion de rassembler (objectifs de 1500-2000 personnes sur le week-end, avec un pic de fréquentation souhaité le samedi soir) et donner un coup de projecteur sur le projet et le territoire du Pays de L'Arbresle.

Les principes retenus sont les suivants :

#### Concernant la soirée festive du 6 juillet

Est attendue une programmation grand public, rassembleuse, vitrine du projet et du territoire.

Il sera proposé un plateau artistique thématique (musique world et rock festif) avec 2 artistes nationaux (SMAC de 1500/2000p à guichets fermés) et un artiste local avec comme horaires de début, 20h et fin de concert, 23h30.

#### Concernant les visites des parcours

Ces visites seront proposées le samedi et dimanche et seront accompagnées par des médiateurs culturels qui seront en capacité d'introduire le propos culturel (thématique art contemporain, histoire de l'art).

Ces visites seront animées sur les lieux d'implantation des œuvres, par les artistes eux même ou des intervenants.

#### Concernant la programmation pluridisciplinaire du samedi

Concentrée sur le site du Val des Chenevières, cette programmation s'articulera autour de 4 à 5 animations qui permettront de faire vivre au public des temps de rencontres, de jeux, d'émotion en dehors des concerts avec une mise en valeur des acteurs du territoire : associations (patrimoine, écologie, artistique), scolaires, producteurs de produits locaux...

Un plateau radio/débat autour du Porte-voix sera également programmé.

#### Concernant la Restauration/buvette

Il est précisé qu'un service de restauration / buvette (Licence nécessaire) approvisionné en produits locaux dans la mesure du possible (bières, jus de fruit, vin...) sera proposé sur le site du Val des Chenevières.

#### Concernant l'approche scénographique

La scénographie sera élaborée dans une approche d'éco-conception avec réemploi des matériaux et dans la mesure du possible, réalisée localement.

L'année 2024 permettra de finaliser ces différents axes.

### **ANIMATION DU PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES CARRIÈRES DE GLAY**



La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département du Rhône qui concerne 45 sites dont les Carrières de Glay et Bois des Oncins affiche les objectifs suivants :

- Préserver un réseau départemental de sites naturels,

- Favoriser l'accès du public à la nature et développer un tourisme vert basé sur la découverte de la nature,
- Contribuer à une gestion dynamique des sites et du paysage, en relation avec les activités traditionnelles (agriculture, forêt...).

Cette politique repose par ailleurs sur un principe général de gestion déléguée aux collectivités territoriales ou à leur groupement, à savoir :

- L'activation de la politique ENS sur sollicitation des communes ou EPCI compétents,
- La définition d'un plan de gestion et de valorisation (Département en règle générale),
- La mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion du ressort des partenaires, avec assistance technique et financière du Département,
- La possibilité toutefois pour le Département de prise en charge d'opérations jugées stratégiques ou d'intérêt départemental.

Les actions planifiées au plan de gestion 2020-2025 font l'objet de convention de partenariat et de financement annuelles conclues avec le Département du Rhône.

Parmi celles réalisées en 2023 :

- **Plantations d'arbres** : école de Saint-Germain-Nuelles (mars 2023). Animation autour de l'arbre (équipe ENS du Département)
- **Aire de camping sauvage** (remblai – propriété privée) : démontage en juillet 2022 – surveillance 2023
- **Gestion différenciée** : Action de surveillance : pas de nouvelle place de feu depuis janvier 2023 et Mise en place de barrières (sécurité + érosion) : janvier 2023
- **Assurer la gestion des pelouses sèches** : fauche / export novembre 2023
- **Maintenir et restaurer les zones de fruticées** : abattages janvier 2023 / suivi année 2023 . Intervention éventuelle sur rejets en 2024
- **Suivi de l'écompte pour apprécier la fréquentation du site** (Année N)

En termes d'organisation interne, la thématique ENS a été transférée au service Transition écologique qui en assurera désormais le suivi technique et politique.

## TERRITOIRE VÉLO



Dans le cadre du plan d'actions Territoire Vélo du Pays de L'Arbresle, dix actions ont été proposées pour structurer, créer et communiquer sur la pratique du vélo loisirs à partir de 2022 et jusqu'en 2024.

La première de ces actions mise en place en juin 2022 a été la création d'un Espace Cycloport labellisé par la Fédération Française de Cyclisme. En 2023, un panneau présentant la carte des 11 itinéraires a été réalisé et installé à l'Office de Tourisme.

Une deuxième action porte sur la marque Accueil Vélo. Cette dernière s'adresse aux réparateurs de vélos, aux offices de tourisme, aux sites touristiques, aux hébergements touristiques et aux restaurants.

Cette marque a pour but d'offrir une désignation unique, simple et lisible des services adaptés aux touristes à vélo le long des itinéraires cyclables et véloroutes et voies vertes structurés. Un cahier des charges permettra de labelliser les prestataires souhaitant adhérer à la marque et favoriser l'accueil du vélo sur le territoire.

Le dispositif a été lancé en 2023 et il est ouvert à tous les prestataires qui répondent à la grille de critères pour prétendre à la Marque. Seul un gîte a présenté sa candidature et répond aux différents critères. Il devrait être labellisé en 2024.



### QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE D'UN SITE

La Gestion différenciée est une approche spécifique de gestion qui consiste à adapter l'entretien de chaque espace en fonction de son utilisation et de ses caractéristiques.

Cette méthode est appliquée à l'**Espace Naturel Sensible des Carrières de Clay et du bois des Oncins** selon une carte de zonage dédiée au secteur.

Ainsi, à certains endroits bien choisis, une gestion plus écologique permet de favoriser la biodiversité, de limiter les impacts sur l'environnement et sur la santé humaine et de maîtriser les coûts d'entretien.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**



### ET APRÈS ?...

D'autres actions seront initiées en 2024 comme par exemple le tournage d'une vidéo promotionnelle, sous réserve d'éventuelles modifications budgétaires, et la poursuite de l'animation de la marque Accueil Vélo auprès de nos prestataires touristiques en partenariat avec Rhône Tourisme. Le plan d'actions est consultable sur demande et il a été phasé dans le temps, d'autres actions seront menées sur les années à venir.

### LES BALADES GOURMANDES



L'année 2023 marque la cinquième saison de commercialisation de l'offre Balades gourmandes.

Le principe : les visiteurs se voient proposer une collection de balades associées à un pique-nique de produits locaux, à faire en autonomie toute l'année. Il s'agit d'offrir une découverte ressourçante et gourmande de notre territoire.

Des formules packagées sur 2 jours sont également disponibles à la demande en partenariat avec des hébergeurs du territoire.

Ces formules ont également été déclinées sous la forme de coffrets cadeaux.

L'année 2023 enregistre 45 réservations, représentant plus de 1750 € de retombées économiques pour les prestataires partenaires.

**181 personnes** ont été clients de ces offres, soit une baisse de 41% par rapport à 2022 (312 participants). Cette baisse peut s'expliquer notamment par le renouvellement en cours de plusieurs partenariats ayant entraîné la non-disponibilité de certaines balades une bonne partie de la saison.

La provenance des visiteurs est la suivante : 47% Métropole / 25% autres départements / 17% Pays de L'Arbresle / 6% Monts du Lyonnais / 3% Beaujolais / 3% Beaujolais Vert

Une quinzaine de coffrets cadeaux a également été vendue et pourra être consommée en 2024.

### ET APRÈS ?...

La commercialisation de ces offres se poursuit en 2024 avec le renouvellement de certains partenariats permettant ainsi d'ouvrir plus de balades à la réservation.

### LES DIMANCHES ELECTRIQUES



Suite à l'achat d'une flotte de 12 VTT électriques courant 2018 et à la réalisation d'un réseau de 26 circuits VTT sur le territoire, une offre de balades en VTT électriques a été créée en 2019 en partenariat avec Laurent Cherbonnel, guide moniteur VTT professionnel.

Le principe : proposer, 2 dimanches par mois de mars à octobre, des balades en VTT électriques en petit groupe, accompagnées par un guide, à la découverte de l'ensemble du territoire.



17 balades étaient initialement prévues en 2023, 3 ont dû être annulées faute de participant. Sur les 14 balades finalement organisées, on note un taux de remplissage de 74% soit **112 participants** soit quasiment autant qu'en 2022 (115).

Leur provenance : 55% Pays de L'Arbresle / 23% Monts du Lyonnais / 10% Métropole / 6% Beaujolais / 4% autres Départements / 2% Beaujolais Vert

Des coffrets cadeaux de cette offre ont également été réservés en 2023 et pourront être utilisés pour la saison 2024.

## ET APRÈS ?...

Une saison 6 sera lancée fin mars 2024 avec des nouvelles balades proposées tout au long de la saison jusqu'en octobre.

## LES GNOLUS : GEOCACHING DES MONTS DU LYONNAIS



Pour rappel, le géocaching Les GnoLus est une vaste chasse aux trésors permettant de découvrir de façon ludique les éléments patrimoniaux et paysagers de la destination Monts du Lyonnais.

L'offre a été créée fin 2019 en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais.

Cette activité de loisirs utilise la technique du GPS pour suivre un circuit pédestre jalonné d'énigmes à résoudre permettant d'arriver à la cache finale. A l'intérieur de cette cache se trouve une récompense (badge à l'effigie des personnages de l'offre) offerte aux visiteurs.



Une application mobile disponible gratuitement sert de support de jeux sur le terrain, ainsi qu'un site internet vitrine et une page Facebook régulièrement alimentée.

En 2022, un partenariat avec l'EPIC Maison Départementale Rhône Tourisme a été finalisé, permettant de développer l'activité sur l'ensemble du Département du Rhône.

En 2023, l'ensemble des EPCI du Département accueille désormais au moins un parcours GnoLus.

Ce sont donc désormais 48 parcours, 1 parcours vélo et 1 mission spéciale qui sont proposés dont 5 en Pays de L'Arbresle : Bessenay, L'Arbresle, Savigny, Bibost et Courzieu (inauguré en octobre 2023).

Quelques chiffres de fréquentation :

Après 4 années de fonctionnement, le bilan de l'opération est positif en termes de fréquentation :

- **44.863 comptes créés** sur l'application (+25% depuis octobre 2022)
- **11.160 équipes de chasseurs de GnoLus** ont commencé l'aventure (+35% depuis octobre 2022) soit plus de 40.000 joueurs
- **4662 fans Facebook** (+17% depuis octobre 2022)
- Plus de **50.200 parcours effectués**

Voici les statistiques de fréquentation concernant les 5 circuits du Pays de L'Arbresle :

- **L'Arbresle** « Sacré Graal » **réalisé 1892 fois**
- **Bessenay** « Oh Cherry Chérie » **réalisé 1290 fois**
- **Savigny** « Le chat marié de Savigny » **réalisé 1496 fois**
- **Bibost** « Bibost c'est féérique » **réalisé 770 fois**
- **Courzieu** « Promène ta fraise ! » (inauguré en octobre 2023) **réalisé 306 fois**

Au niveau de la provenance globale des visiteurs : 54% viennent du Département du Rhône ; 27% de la Métropole de Lyon ; 11% de la région AURA hors Rhône ; 8% autres régions.

## ET APRÈS ?...

En 2024, le partenariat avec Rhône Tourisme se poursuit avec la création de nouveaux parcours pour continuer de fidéliser la communauté très active de joueurs.

Un travail de promotion sera également mené notamment auprès de la cible lyonnaise.

Au niveau de Pays de L'Arbresle, un dossier de candidature sera monté visant à créer un parcours au départ de la commune de Sourcieux les Mines.

Si la candidature est retenue, ce nouveau parcours pourra être inauguré pour les vacances de la Toussaint 2024.

## VISITES PIQUE-NIQUE



Suite à la sollicitation de certaines associations du patrimoine, une offre de visites guidées du patrimoine agrémentées d'un pique-nique de produits locaux ou d'un apéritif de terroir en fin de visite a été créée en 2020 après le premier confinement.

Cette offre a été reconduite chaque saison avec de nouveaux sites ou associations du patrimoine qui ont rejoint le dispositif, au nombre total de 8 en 2023 : Association des Amis du Vieil Arbresle, Couvent de la Tourette et Association Eveux et son Patrimoine, Association Savigny Patrimoine, Association des Carrières de Glay, la commune de Sain Bel, la commune de Bully, l'association Les amis du patrimoine et de l'environnement de Bessenay et la Ferme Reverdy.

En 2023, sur les 26 visites programmées, 18 ont pu avoir lieu et 8 annulées faute de participant. On note 246 participants (contre 212 participants en 2023) avec un taux de remplissage des visites de 68%.

La provenance des visiteurs est la suivante : 40% Métropole; 29% Pays de L'Arbresle; 10% Beaujolais; 8% Beaujolais Vert; 6% Monts du Lyonnais; 7% autres départements.

### ET APRÈS ?...

En 2024, une programmation renouvelée de visites du patrimoine sera proposée tout au long de la saison avec des visites inédites.

## ANIMATION DE L'ESPACE DÉCOUVERTE



Depuis 2012 l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle et le Musée-atelier des Canuts inauguré en 2017 proposent une vitrine des éléments patrimoniaux et culturels du territoire. A l'exposition permanente s'ajoute un programme annuel d'expositions jalonnées de « temps forts ». Diverses activités sont aussi accueillies à l'Espace Découverte utilisé comme « lieu de vie et d'accueil ».



Avec **1810 visiteurs**, l'Espace Découverte a retrouvé et dépassé son niveau de fréquentation d'avant-COVID (1514 visiteurs en 2019 contre seulement 449 visiteurs en 2021)

### Quatre expositions ont été présentées :

- « **Les dépendances de l'abbaye de Savigny** », **436 visiteurs**, du 20 janvier au 29 mars, proposée par le GRAAPA, avec sorti d'un numéro spécial d'Arborosa et 7 conférences organisées dans la salle de projection de l'Espace Découverte. Ces conférences ont attiré 120 participants.
- « **Vertuboïs, la forêt fait vivre** », **582 visiteurs**, du 7 avril au 17 juin, présentée par l'Association ASLGF des Monts Coteaux du Lyonnais, avec l'organisation de 3 balades forestières guidées à Sourcieux, Courzieu et Eveux.
- « **Le tissage en Pays de L'Arbresle** », **485 visiteurs**, de juillet à octobre, reprise d'une ancienne exposition des Amis du Vieil Arbresle.
- « **500 millions d'années et un jour, la géologie du Beaujolais** », **202 visiteurs**, du 10 novembre au 31 décembre. Exposition itinérante du Géoparc Beaujolais organisée par les Amis du Vieil Arbresle et l'OT.

Les animations portées par les Amis du Vieil Arbresle (ouverture le 1er dimanche du mois avec démonstrations de tissage, visites guidées de L'Arbresle qui passent systématiquement par l'Espace Découverte, réunions et rencontres diverses) ont attiré **1052 visiteurs** (contre 489 en 2022).

A noter entre autres, du côté « lieu de vie et d'accueil » :

- Deux permanences de l'association « Ski pour tous à L'Arbresle »
- La séance de dédicace du livre de l'auteur arbreslois Bernard Philippe-Janon
- Les réunions de Maisons Paysannes du Rhône qui a son siège dans nos murs
- La réunion mensuelle de la « Guilde des fileuses » des Amis du Vieil Arbresle
- Une réunion-formation des Amis du Géoparc Beaujolais accueillie par les Amis du Vieil Arbresle

### ET APRÈS ?...

Cinq expositions temporaires sont programmées en 2024 avec organisation systématique de « temps forts » (conférences, visites...).

### PROGRAMMATION DES MERCREDIS DÉCOUVERTE



Cette action met en œuvre un programme varié d'animations (balades, démonstrations, ateliers) renouvelées chaque année.

Elles sont promues et commercialisées par l'Office de Tourisme avec versement d'une contrepartie aux intervenants professionnels et associatifs.

Organisées cette année des vacances d'avril aux vacances de la Toussaint (tous les mercredis pendant les vacances scolaires toutes zones).

- 19 animations possibles – 9 ont effectivement eu lieu (4 visites de secours n'ont pas eu lieu car pas de nécessité, 5 annulées faute de participants, 1 annulées vigilance météo rouge)
- 226 participants (capacité maxi 496) : contre 132 en 2022
- Taux de remplissage moyen 45 % (sur la capacité maximale possible) et 71 % (sur la capacité maximale des visites qui ont effectivement eu lieu).
- La communication qui mène à la réservation est en majorité celle propre à l'OTPA (site web, brochure papier, newsletter) comme les autres années. En 4ème position, on trouve la presse locale.

Ce fut une saison contrastée : des visites étaient complètes et auraient pu accueillir plus de visiteurs (notamment celles qui sont parues dans le programme des Géo évènements), tandis que d'autres n'ont pas du tout été demandées (brasserie, soirée conte au moulin, animation FNE et l'une des animations chez Blandine Dutour). Mais on note toujours un très bon taux de satisfaction des participants (très satisfaits à 77 % et satisfaits à 23 %). Ils viennent à 18 % du Beaujolais, cette part est croissante. En revanche la part du Lyonnais est en baisse.



### ET APRÈS ?...

Pour 2024, les animations ayant bien fonctionné seront reconduites. Le programme se composera de thématiques variées pour satisfaire le plus grand nombre : nature, histoire, agriculture, artisanat, géologie, contes, ... Le programme 2024 devrait intégrer également une ou deux visites sur le circuit des Murmures du Temps de L'Arbresle.

La communication propre à l'OTPA sera maintenue. 3 visites (=7 dates) paraîtront dans le programme des géo-événements du Beaujolais.

L'intégration des animations au guide des RDV Découverte des Monts du Lyonnais sera poursuivie dans l'objectif d'une meilleure diffusion de ce document. La communication se fera par les canaux habituels OTPA.

## GRUPE DE TRAVAIL PATRIMOINE



Depuis 2016, l'Office de tourisme collabore avec les représentants d'associations, de sites, de communes ou de particuliers, tous acteurs du Patrimoine en Pays de L'Arbresle, dans les domaines de la promotion, de la communication et de la création de supports de médiation.

En 2023, l'OT a conduit principalement trois actions patrimoniales : la promotion des diverses Journées du Patrimoine, l'édition de dépliants sur les parcours patrimoine de nos villages, le développement des « Visites pique-niques ».

### Les Journées du Patrimoine

Elles ont désormais trouvé leur rythme de croisière sans nécessiter un accompagnement par l'Office de tourisme qui a recentré son action sur l'élaboration et la diffusion d'un programme en Pays de L'Arbresle.

**Les 25èmes Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM)** ont été organisées les 24 et 25 juin 2023. En Pays de L'Arbresle on retiendra :

- La visite guidée du Moulin Marcel Coquard à St Julien sur Bibost
- La visite guidée de la Ferme Reverdy à St Julien sur Bibost
- Les visites guidées et démonstrations à L'Arbresle avec notamment la projection à l'Espace Découverte du film "Le petit patrimoine rural des Pierres Dorées - Monts d'Or"

L'Office de tourisme a publié et diffusé un programme de ces JPPM.

**Les 40èmes Journées Européennes du Patrimoine (JEP)**, ont eu lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

L'Office de tourisme a questionné les organisateurs afin d'éditer un programme qui a été, via APIDAE, largement propagé notamment sur le site internet de l'OT, repris dans les programmes diffusés par Destination Beaujolais et par Destination Monts du Lyonnais, envoyé à 1200 abonnés à la newsletter spéciale JEP. Sur ce programme figurait une quarantaine de visites et animations organisées sur 13 de nos 17 communes.

### Edition de dépliants « Parcours patrimoine »

Dans le cadre de l'harmonisation des supports de visites du patrimoine, les 4 premiers dépliants descriptifs des parcours de visites en autonomie (équipés de panneaux) ont été publiés et imprimés :

- L'Arbresle : en partenariat avec les Amis du Vieil Arbresle
- Bully : en partenariat avec la Mairie
- Courzieu : en partenariat avec l'association du patrimoine et la Mairie
- Sain-Bel : en partenariat avec la Mairie

Un 5ème parcours sera publié en 2024 : le parcours géologique dans L'Arbresle.

La charte graphique et les maquettes de ces dépliants ont été élaborées par le Service Communication de la Communauté de Communes.

Une adaptation de cette charte sera disponible prochainement pour les futures créations de panneaux d'interprétation du patrimoine.



### Les « Visites pique-niques »

Cette offre née en 2020 à l'initiative de trois associations du territoire est basée sur une programmation de visites guidées avec, en fin de visite, la dégustation d'un pique-nique ou d'un apéritif préparés localement. En 2023, huit partenaires du patrimoine se sont engagés (voir le bilan détaillé ci-dessus)

En fin de saison une réunion des partenaires dresse un bilan et travaille sur les perspectives d'amélioration et de développement de cette offre.

## OFFRE D'ANIMATIONS SCOLAIRES



### La programmation d'animations scolaires sur les Espaces Naturels Sensibles

Afin de se positionner comme acteur direct de l'éducation pour un développement durable, la Communauté de Communes renouvelle chaque année un programme d'animations scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement qu'elle propose à l'ensemble

des écoles maternelles et primaires du territoire, publiques ou privées.

Ces animations qui concernent notamment les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont composées de 3 séances dont une sortie sur le terrain.

Ces animations reçoivent par ailleurs le soutien financier du Département du Rhône, compétent dans ce domaine, permettant ainsi de proposer aux écoles, une prise en charge intégrale des coûts de transport pour les sorties sur sites.

Les animations pédagogiques 2022 / 2023 ont permis la réalisation de 43 projets soit 129 demi-journées d'animations dans 15 communes et 17 écoles représentant 980 élèves sensibilisés.

Une enquête auprès des enseignants ayant participé fait état d'une satisfaction générale sur La coordination et les animations.

Il est précisé que la programmation 2023/2024 est reconduite via les animations réalisées par FNE et avec le soutien financier du département à hauteur de 50%.

Elles sont également proposées au grand public dans le cadre d'animations découverte proposées par l'Office de Tourisme (20 participants).

Cette programmation a pour objectif de favoriser l'émergence ou le renforcement de comportements éco-citoyens.

### **L'édition d'un catalogue des animations scolaires**

Afin de valoriser les nombreuses animations scolaires proposées sur le territoire par les associations, collectivités, agriculteurs, artisans et sites de loisirs et de les promouvoir auprès du corps enseignant, l'Office de Tourisme a par ailleurs renouvelé l'édition du catalogue des animations scolaires, diffusé à l'ensemble des établissements privés/publics élémentaires, collèges et lycées du territoire en juin 2023.

## **TOURISME GOURMAND**



Le Département du Rhône s'est positionné pour valoriser le tourisme gourmand via la sollicitation d'un cabinet d'étude qui, après la constitution de plusieurs groupes de travail en 2022, a pu dresser l'inventaire des patrimoines et des potentialités touristiques des Monts et Coteaux du Lyonnais.

En 2023, Rhône Tourisme a poursuivi ce travail de valorisation du tourisme gourmand rhodanien en complémentarité avec le Service Agriculture du Département du Rhône qui travaille également sur le Projet Alimentaire Territorial.

L'initiative a été envisagée de façon transversale, en constituant des groupes de travail avec les partenaires concernés par la thématique (offices de tourisme, chambre d'agriculture...) autour de 3 temps de travail prévus sur les 6 premiers mois de l'année.

Ce travail de co-construction a abouti par la définition d'un positionnement départemental « Le Rhône, des racines et des terroirs » décliné en un plan d'action phasé dans le temps sur l'échelle 2024-2026 :

- Action 1 : « Gouvernance : décliné des groupes de travail spécialisés »
- Action 2A : « Créer un espace Internet dédié Rhône Gourmand »
- Action 2B : « Inciter les organisateurs d'événements à se fournir localement »
- Action 3 : « Marchés, bougez dans le Rhône »
- Action 4A : « Rencontrer les lyonnais le temps d'un évènement »
- Action 4B : « Saison gourmande et culturelle dans le Rhône »

**ET APRÈS ?...**

Les premières actions inscrites au plan 2024-2026 vont débiter par le recrutement d'un stagiaire encadré par Rhône Tourisme au premier semestre 2024 afin notamment de poursuivre le travail d'inventaire de l'offre gourmande départementale et de mener un benchmark des actions touristiques dans les Projets Alimentaires Territoriaux.

Le nouveau portail web Rhône Tourisme incluant un espace Rhône Gourmand devrait voir le jour à l'été 2024.

**ACTIONS EN ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS**

Désireuse de soutenir le dynamisme local, la Communauté de Communes se place au côté des acteurs touristiques pour accompagner les projets touristiques d'intérêt communautaire.

**DISPOSITIF DE VALORISATION DU PATRIMOINE**

Instauré en 2017, ce dispositif vise à soutenir toutes opérations de valorisation du patrimoine qui participent à la mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et s'adresse à l'ensemble des associations du patrimoine et des communes du territoire.

L'appel à projet 2023 a permis de soutenir 3 opérations.

**ET APRÈS ?...**

Chaque année et conformément au règlement d'attribution des aides, les dossiers de demande d'aides sont transmis à l'ensemble des mairies et des associations du patrimoine du Pays de L'Arbresle au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre de l'année N. Ils doivent être déposés à l'automne pour pouvoir donner lieu à un financement à l'année N+1.

L'attribution des aides est entérinée lors du vote du budget communautaire de l'année N+1, dans la limite de l'enveloppe globale dédiée aux subventions.

**DISPOSITIF D'AIDES DIRECTES AUX PROJETS TOURISTIQUES**

Ce dispositif, en lien avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne Rhône -Alpes et instauré en Conseil Communautaire du 8 février 2018 vise à soutenir les établissements privés éligibles ayant leur siège sur le territoire du Pays de L'Arbresle, pour tout projet touristique visant à développer et/ou qualifier l'offre patrimoniale du territoire.

L'appel à projet 2023 a enregistré la seule demande d'aide du Parc de Courzieu soutenu à hauteur de 3000€ pour la mise en place d'ateliers ludiques au sein du parc.

**RENOUVELLEMENT DU LABEL GÉOPARC ET INSCRIPTION DE L'ARBRESLE AU TITRE DE GÉOSITE**

Courant avril 2022, l'UNESCO a renouvelé le label Geoparc Beaujolais pour une nouvelle période de 4 ans. Cette décision intervient à la suite de la mission d'expertise menée en octobre 2021 par les deux évaluateurs mandatés par l'UNESCO, Antonio Duarte (Géoparc Arouca, Portugal) et Antonio Garcia Jimenez (Géoparc Sierras Subbéticas, Espagne). A cette occasion, ils ont eu quelques jours pour examiner les actions menées sur le terrain par le Géoparc Beaujolais, en collaboration avec son réseau de partenaires. Leur rapport a été étudié par le Bureau des Géoparcs mondiaux UNESCO en décembre, qui a décidé de proposer le renouvellement du label pour le Beaujolais.



Le Géoparc Beaujolais se compose, aujourd'hui, de 121 communes dont L'Arbresle, Saint-Germain-Nuelles, Bully et Sarcey. Des recommandations accompagnent ce renouvellement, et feront partie des objectifs à atteindre pour le prochain audit, prévu en 2025. Le Géoparc Beaujolais s'est doté d'un plan d'actions pour les 3 années à venir (plan d'actions 2023-2026).

### ET APRÈS ?...

En novembre dernier, la commune de L'Arbresle, avec l'aide de l'association des Amis du Vieil Arbresle et de la Région Arbresloise, a déposé un dossier pour classer géosite, le vieux bourg médiéval et ses alentours. Le dossier a été accepté.

L'Office de Tourisme, via la convention signée avec le Syndicat Mixte du Beaujolais, va poursuivre la communication et la promotion du Géoparc, des géosites de L'Arbresle et Les Carrières de Glay ainsi que des géoévénements.

### CANDIDATURE POUR LE LABEL LES 100 PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Le label Les 100 Plus Beaux Détours de France permet de distinguer des petites villes touristiques où chaque visiteur est sûr de trouver un patrimoine intéressant et de qualité, une identité artisanale et gastronomique et un hébergement et un accueil de qualité.

Le réseau ne souhaite pas dépasser la centaine de petites villes car il veut conserver la dimension humaine et conviviale, tout en incitant les adhérents à stimuler leurs efforts pour garder le label.

Pour promouvoir le label, le réseau utilise différents canaux de communication : un site internet, des relations presses et un guide qui s'adresse notamment aux automobilistes et aux campings-caristes et qui propose une présentation de chaque petite ville et des cartes.

Une candidature a été déposée pour le label Les 100 Plus Beaux Détours de France pour la ville de L'Arbresle mais elle n'a pas été retenue.

### ET APRÈS ?...

Le dossier devrait à nouveau être déposé à l'automne 2024 intégrant notamment le projet de parcours artistique Les Murmures du temps.

## LES ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

### Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

*Le Pays de L'Arbresle bénéficie d'une offre d'accueil diversifiée et de bonne qualité. Certains domaines restent néanmoins perfectibles : signalisation, moyens de déplacements, types d'hébergements adaptés à la demande...*

*Par conséquent, il importe d'encourager le déploiement de conditions propices à un accueil irréprochable et de qualité.*

### ACCUEIL DE GROUPES



L'Office de Tourisme propose un service sur mesure aux groupes pour leur permettre de découvrir le large patrimoine du Pays de L'Arbresle.

Cette année, avec la réédition du catalogue pour promouvoir les offres, la fréquentation a encore augmenté.

- 31 groupes ont réservé par le service groupe par l'OT (contre 24 l'an dernier ce qui était déjà satisfaisant) soit 395 visiteurs.
- 13 visites payantes ont été guidées par le guide de l'OT.
- La saison s'est étendue de tout début janvier à mi-novembre avec une répartition assez régulière tout au long de l'année mais une forte affluence en mars, avril, mai, juin, septembre (très forte en mai-juin).
- Retombées économiques sur le territoire estimées : 7350 € (contre 5900 € en 2022) dont 1128 € pour le service groupe de l'OT (contre 951 €).

Une newsletter a été initiée pour valoriser les prestations et les prestataires groupe, à raison d'un envoi tous les deux mois et demi environ. 22 offres ont été mises en valeur.

#### ET APRÈS ?...

Un nouveau catalogue promouvant les offres 2024 sera de nouveau reconduit et porté à la connaissance des responsables de groupes.

### MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE POUR LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DU PAYS DE L'ARBRESLE



Pour faire suite à la pose initiale en 2018 de panneaux de signalisation d'hébergements touristiques sur le territoire, un nouveau schéma d'implantation a été réalisé en 2022 pour prendre en compte les nouveaux hébergements et supprimer les panneaux des hébergements ayant cessé leur activité.

La pose des derniers panneaux en attente a pu être effectuée en 2023, ainsi que l'enlèvement des panneaux pour les gîtes ayant arrêté leur activité.

#### ET APRÈS ?...

Une ligne budgétaire est reconduite afin de signaler les nouveaux hébergements qui sont demandeurs d'une signalisation.

## LES ACTIONS PARTICIPANT A L'ANIMATION DU RESEAU

### Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

*Le Pays de L'Arbresle compte de nombreux acteurs touristiques, aux profils variés et particulièrement dynamiques, désireux de participer au développement de l'activité touristique du territoire.*

*Il convient donc d'optimiser cette synergie par le déploiement d'une animation globale au service de l'activité touristique des différents acteurs et de la stratégie touristique communautaire, dans une démarche Gagnant/Gagnant permettant d'augmenter les bénéfices de chacun des intervenants.*

*Une fois encore, l'objectif recherché vise, notamment par la professionnalisation de l'activité touristique, à rendre le territoire plus attractif et à accroître sa performance touristique.*

Afin de soutenir la dynamique existante, l'Office de Tourisme a reconduit les actions visant à la fois à informer le réseau, et à valoriser les activités des prestataires.

### ACTIONS VISANT À INFORMER

#### RENCONTRES AVEC LES CORRESPONDANTS COMMUNAUX

Cette année, les correspondants communaux ont été réunis au début de l'été. Un temps d'échanges apprécié par les 11 communes représentées. L'occasion de reparler des missions de l'Office de Tourisme, ses nouveautés 2023 mais surtout de laisser la parole à chaque correspondant pour transmettre les projets en cours sur la commune et l'agenda culturel et festif. Les correspondants ont été rencontrés à nouveau de manière individuelle et en mairie en octobre-novembre. Un temps nécessaire à la bonne prise en compte des besoins et au maintien de la relation avec la Communauté de Communes.

#### ET APRÈS ?...

Ce format de rencontre biannuel fonctionne bien et devrait être reconduit en 2024 : temps d'échanges au printemps et rendez-vous en mairies à l'automne.

#### DIFFUSION DE LA « LETTRE DU RÉSEAU »



L'Office de Tourisme envoie ponctuellement des newsletters à destination des socio-professionnels du territoire, en complément des autres newsletters grand public (agenda des événements, programme de visites...).

Ceci afin d'inviter les prestataires touristiques du territoire aux temps forts organisés durant l'année (ateliers thématiques, bourses aux documents...) ou de donner des informations sur l'actualité du territoire.

#### ET APRÈS ?...

L'Office de Tourisme continuera ces envois au fil de l'année en complément des autres envois de newsletters plus réguliers.

#### VISITES DE PRESTATAIRES



Chaque année, l'Office de Tourisme va à la rencontre des acteurs du territoire, en privilégiant les nouveaux arrivants, afin d'établir un lien personnalisé avec eux : présentation des caractéristiques stratégiques du tourisme local, rappel des services proposés par l'Office de Tourisme, fourniture d'un kit de documentation/communication, réalisation de photos

pour homogénéisation et renouvellement de la photothèque de l'Office de Tourisme en vue des différents outils de communication...

Les visites ont été cette année particulièrement axées autour de la plateforme MonPaysdeL'Arbresle.fr afin de rédiger des articles de blog relayés sur la page Facebook de la Communauté de Communes.

### ET APRÈS ?...

Ce dispositif se poursuivra afin de créer et de renforcer le lien essentiel entre l'Office de Tourisme et les socio-professionnels du territoire.

## AGENDA MENSUEL DES MANIFESTATIONS



Depuis 2019, un agenda mensuel des fêtes et manifestations en Pays de L'Arbresle est élaboré et diffusé par l'Office de tourisme.

Les organisateurs qui souhaitent paraître dans cet agenda sont invités à remplir un formulaire en ligne avant le 20 du mois précédant leur événement. Ce formulaire génère automatiquement une fiche sur la base de données APIDAE. Une fois modérées par l'OT, ces informations sont mises en forme via l'outil numérique de publication « Edit Yourself » et publiées sur divers supports :

- Agenda « papier » diffusé à l'accueil de l'OT
- Agenda en ligne sur [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr) dans la rubrique « Tout l'agenda »,
- Agenda en ligne de Destination Beaujolais et Destination Monts du Lyonnais
- Newsletter « Agenda mensuel des événements »

**En 2023, ce sont 263 événements** (contre 450 en 2022) qui ont été déclarés par leurs organisateurs et envoyés au groupe des **1180 abonnés** aux newsletters mensuelles. Le taux d'ouverture de la lettre d'information est en moyenne de 48 %.

### ET APRÈS ?...

L'Office de tourisme doit poursuivre la promotion de son agenda car cet outil reste méconnu et sous-utilisé par les organisateurs de manifestations.

## PLATEFORME DES ACTEURS LOCAUX MON PAYS DE L'ARBRESLE



Un groupe de travail a été formé en janvier 2021 composé d'agents des services tourisme, agriculture, commerce et entrepreneuriat de la CCPA, des élus et acteurs de chacun de ces secteurs. L'objectif était de dresser un état des lieux des motivations et besoins communs à tous les acteurs.

L'action principale consistait à réaliser un site internet pour valoriser les acteurs locaux et faciliter la mise en réseau de ces derniers. L'agence Let'sCo a accompagné la CCPA dans ce projet en créant le site internet.

Le nouveau site internet, [www.monpaysdelarbresle.fr](http://www.monpaysdelarbresle.fr), est accessible depuis septembre 2022. Il se compose de trois rubriques : Explorer, Blog et Agenda.

Explorer : cette rubrique consiste à présenter les acteurs économiques et associatifs sous forme de fiche. Chacun doit présenter son activité, ajouter des photos, des coordonnées et toute autre information utile pour les utilisateurs de la plateforme. Une centaine de fiches sont en ligne.

Blog : cet onglet permet de mettre en lumière des acteurs locaux qui ont coché un ou plusieurs critères suivants : « je consomme bio », « réparateurs » et « engagement durable ». Le but est de promouvoir les nouvelles démarches, les nouvelles initiatives et les bonnes pratiques. Des articles spéciaux sont également proposés de temps en temps et les derniers en date portent sur les fêtes de fin d'année.

Agenda : cette dernière partie permet de référencer tous les événements qui ont lieu sur le territoire (visite, ouverture d'une boutique, dégustation, temps de rencontre, atelier, etc.). Chaque acteur peut proposer un événement à condition qu'il se déroule sur l'une des 17 communes.

Pour rappel, nous invitons chaque acteur économique du territoire à s'inscrire sur la plateforme pour ensuite figurer sur cet annuaire du Pays de L'Arbresle via ce lien : <https://www.monpaysdelarbresle.fr/Security/login>

Quelques chiffres au 31 décembre 2023 :

- 200 fiches structures sont en lignes
- 29 articles de blog ont été rédigés et sont en ligne
- Le nombre d'évènements varie selon les périodes

### ET APRÈS ?...

Poursuivre l'alimentation du site internet en créant et en mettant en ligne les fiches des acteurs économiques et associatifs des 17 communes du territoire, en réalisant des interviews pour le blog et en encourageant la promotion des évènements locaux sur l'agenda.

Enfin, en complément de ces solutions « numériques », la dernière action concerne l'animation des acteurs grâce à un **accueil physique élargi du Canevas 2.0** à tous les acteurs souhaitant échanger, partager, co-construire sur les nouvelles thématiques de l'« engagement local ».

Véritable lieu de ressources, il conservera un double positionnement :

- > Valoriser les initiatives = porter à connaissance ;
- > Faciliter le lien via le lieu physique = inter-réseau, inter-clubs, porter des actions communes.

Il est également proposé de mailler le lieu avec d'autres lieux ressources du territoire tels que l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle.

## ACTIONS VISANT À VALORISER LES ACTIVITÉS

### DISPOSITIF D'«OFFICE DE TOURISME HORS LES MURS»



Ce dispositif a pour objectif de renforcer la mission d'accueil de l'Office de Tourisme en allant à la rencontre des visiteurs qui ne fréquenteraient pas spontanément la structure durant leur séjour, sur des évènements intra et extra-territoriaux.

En 2023, l'Office de Tourisme a relancé ce dispositif en étant présent sur 7 évènements.



Voici le détail des présences de la saison :

- Samedi 3 juin 2023 : Marché de l'environnement – Courzieu
- Dimanche 11 juin : Fête de la fraise - Courzieu
- Samedi 17 juin 2023 : La nuit du conte – Carrières de Glay
- Dimanche 9 juillet 2023 : Fête de la Cerise - Bessenay
- Samedi 2 septembre 2023 : Forum des Associations – L'Arbresle

**Soit 279 demandes qualifiées comptabilisées.**

En complément, plusieurs présences sur des évènements ont été organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais :

- Du vendredi 3 mars au dimanche 5 mars 2023 : Salon Mahana – Halle Tony Garnier Lyon
- Du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2023 : Salon du randonneur – Cité Internationale à Lyon

### ET APRÈS ?...

Ce dispositif sera reconduit en 2024 avec de nouvelles présences sur des évènements importants dont certains seront à nouveau organisés en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais (Salon Mahana et Salon du Randonneur à Lyon).

## LES ACTIONS PARTICIPANT A LA PROMOTION ET AU MARKETING

### Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

*Le manque de notoriété du territoire et la prise en compte des deux destinations de rattachement (« Monts du Lyonnais » d'un côté et « Beaujolais » de l'autre) ont naturellement placé les actions marketing au service de l'offre, et non pas, comme cela est possible à d'autres échelles, au service d'un territoire ou d'une marque.*

*Les propositions d'actions sont donc pensées à la fois pour être complémentaires avec les premières pistes travaillées dans le cadre des démarches Beaujolais et Monts du Lyonnais mais également en phase avec l'état des lieux et le diagnostic réalisés en 2013 au niveau du Pays de L'Arbresle.*

*La déclinaison en marketing territorial qui découle de ces études et réflexion doit consister :*

- *A court et moyen termes, à faire de ce territoire un grand espace de jeux et de découvertes, à la journée ou en court-séjour, pour les clientèles urbaines de proximité ;*
- *A plus long termes, à faire de ce territoire l'« alternative » rurale de Lyon pour les clientèles touristiques plus éloignées.*

Ainsi, les objectifs du plan Marketing visent à :

- **Conquérir**, c'est-à-dire capter une nouvelle clientèle en renforçant l'image d'un territoire « accessible », composé de lieux d'intérêt (Couvent de la Tourette, Parc de Courzieu, patrimoines...), ressourçant où il fait bon vivre (campagne, balades, points de vue, villages, bien-être) et gourmand (marchés, producteurs, produits du terroir).
- **Fidéliser**, c'est-à-dire encourager les urbains à reconnaître le Pays de L'Arbresle comme un territoire de loisirs accessible tout au long de l'année.

### RELATIONS PRESSE ET INSERTIONS PUBLICITAIRES



Afin de valoriser les offres touristiques du territoire, l'Office de Tourisme a maintenu, tout au long de l'année, des relations presse régulières sous forme d'encarts, de publi-reportages ou de campagnes web auprès d'une sélection de médias jugés prioritaires au regard de nos cibles de clientèles.

Un groupe de travail a été créé avec les membres du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme et le service Communication de la CCPA pour mettre en place ce plan média.

Les partenariats réalisés durant l'année sont les suivants :

- Site web du Petit Bulletin : article web relayé sur les réseaux sociaux et sur une newsletter ; 4600 clics sur l'article
- Application Prairy : mise en avant de 10 spots sur l'application ; 18.600 vues cumulées sur la saison sur l'ensemble des fiches référencées
- Triplandcar : 10 offres groupe référencées sur la plateforme web
- Il était une fois dans l'ouest : article publi-rédactionnel 2 pages dans l'édition de juin
- Supplément été du Progrès : encart ½ page dans l'édition print
- Supplément été Lyon Capitale : encart ½ page dans l'édition print
- Hors série été Mag2Lyon : encart ½ page dans l'édition print
- Post boosté Facebook Auvergne Rhône Alpes Tourisme : article web sur Partir Ici.fr ; 476.000 vues du post et 30.300 clics sur l'article

### ET APRÈS ?...

Un nouveau plan média sera élaboré en collaboration avec le groupe de travail déjà en place afin de valoriser l'offre du territoire tout au long de la saison 2024 auprès de nos cibles prioritaires.

## ÉDITIONS



Comme chaque année, l'Office de Tourisme met à jour sa collection d'éditions papier afin de proposer, conformément au positionnement touristique du territoire, une information touristique actualisée et visuellement homogène et mettre en avant les nouveautés proposées. Les supports papier sont encore aujourd'hui largement appréciés par le grand public et demeurent une source importante de prise de connaissance des offres de l'Office de Tourisme.

Les différentes éditions de l'Office de Tourisme imprimées et diffusées cette année :

- Guide touristique 2023/2024
- Carte touristique
- Dépliant des Balades Gourmandes
- Dépliant des Dimanches Electriques 2023
- Dépliant des Visites Découvertes 2023
- 17 fiches de randonnée
- 26 circuits VTT
- Carte des circuits VTT
- Fiches patrimoine de plusieurs circuits de centre-bourgs

La diffusion de ces éditions s'est organisée cette année encore via un click and collect à l'Office de Tourisme.

Les prestataires touristiques ont eu la possibilité de consulter en ligne les différentes éditions et de commander les quantités souhaitées pour ainsi les récupérer et les mettre à disposition de leurs clients ou visiteurs.

L'Office de Tourisme a également participé à la bourse aux documents organisée le 6 avril 2023 à Haute-Rivoire afin de diffuser les documentations aux offices de tourisme voisins et aux prestataires touristiques.

Ces éditions sont complémentaires de celles des Destinations voisines (Monts du Lyonnais et Beaujolais) qui présentent également l'offre touristique du territoire.

### ET APRÈS ?...

La réalisation de ces éditions sera renouvelée en 2024 en continuant d'adapter au mieux les quantités imprimées.

## PARTENARIATS AVEC L'OFFICES DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DES MONTS DU LYONNAIS



### Avec l'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Outre le déploiement du geocaching Les Gnolus, l'Office de Tourisme travaille chaque année en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, notamment sur le volet communication.

Les actions de communication réalisées en 2023 :

- Réalisation d'éditions touristiques communes : guide touristique, carte touristique, calendrier des RDV Découvertes
- Déploiement de la Place de Marché : accompagnement des prestataires touristiques dans la mise en place d'outils de commercialisation en ligne
- Gestion partagée des réseaux sociaux : page Facebook Monts du Lyonnais Tourisme rassemblant 12.000 abonnés et page Instagram Monts du Lyonnais Tourisme rassemblant 5.600 abonnés
- Gestion du site internet de la Destination : [www.montsdulyonnaistourisme.fr](http://www.montsdulyonnaistourisme.fr)
- Gestion du Blog de la destination : rédaction d'articles web pour mettre en avant les activités et les prestataires du territoire
- Envoi de la newsletter mensuelle de la Destination
- Tenue de stands communs sur des événements importants

### ET APRÈS ?...

Ce partenariat se poursuivra en 2024 via une convention entre les deux structures précisant les actions de travail communes.

## FREQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

La fréquentation de l'Office de Tourisme relève à la fois

- Des demandes formulées auprès du bureau d'accueil (en direct au guichet ou à distance par téléphone, mail, courrier, web),
- Des demandes formulées sur les stands de l'Office de tourisme « hors les murs »,
- Des consultations via le site Internet.

**Pour mesurer cette fréquentation, nous utilisons depuis janvier 2022 l'outil de GRC "AVIZI"**

De janvier à décembre 2023 nous avons comptabilisé :

- **3861 visiteurs** au guichet de l'Office de tourisme et **445 visiteurs** lors de stands de l'OT « hors les murs » soit un total de **4306 visiteurs**.
- **3589 demandes** (contre 3761 en 2022)
- **7353 personnes** (individuels, couples, familles, tribus) potentiellement concernées par ces demandes (exemple : 1 personne vient au guichet pour se renseigner sur une visite guidée pour un groupe de 15 personnes : nous enregistrons 1 demande pour 1 tribu de 15 personnes).

### Origine géographique des demandes

- Demandes françaises à 98,5%. Les étrangers nous contactant sont surtout : Belges, Italiens, Suisses.
- 95% des demandes proviennent de la Région Auvergne Rhône Alpes.
- 96% des demandes auralpines proviennent du Rhône.

Les demandes rhodaniennes proviennent :

Du Pays de L'Arbresle	77 %
De la Métropole de Lyon	11 %
Du Beaujolais	8 %
Des Monts du Lyonnais	4 %

### Objets des demandes

Manifestations	34 %
Activités et loisirs (dont randonnées)	26 %
Patrimoine (sites et musées, visites guidées)	25 %
Demande spécifique (billetterie, boutique, dépôt affiche/tracts)	25 %
Gastronomie (restaurants, produits du terroir, œnologie)	7 %
Services pratiques (services publics, repérage local/plan, transports, vie associative)	5 %
Hébergements	3 %

### Via internet:

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 on constate une baisse de **9%** du nombre de sessions par rapport à l'année 2022 (46.874 sessions enregistrées) et une hausse du nombre de pages vues de **2,5%** (122.175 pages vues).

**Les trois pages les plus consultées sur l'ensemble de l'année sont :**

1. Agenda, tous les évènements à venir
2. Balades et randonnées, fiches randos
3. Balades et randonnées, à VTT

## L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE, C'EST AUSSI...

### **La billetterie :**

Le service billetterie de l'Office de tourisme a pris en charge 6 ventes de billets pour le compte d'organisateur de manifestations associatives ou professionnels.

Il assure également les réservations au guichet des visites et activités proposées par l'OT (Mercredis Découverte, Patrimoine Gourmand, Dimanches Electriques, Balades Gourmandes) et collabore à la billetterie de la Saison Culturelle St Germain Nuelles.

Même si la plupart des spectacles sont désormais réservables en ligne, le service de billetterie au guichet reste apprécié des organisateurs de manifestations car une partie des spectateurs demeure attachée à la vente directe.

La billetterie représente 13% des demandes traitées par l'Office de tourisme.

### **La Boutique :**

Elle propose une sélection d'ouvrages dédiés au patrimoine et à l'histoire du territoire, ainsi que des cartes et topoguides de randonnées pédestres.

En 2023 les ouvrages les plus vendus sont en rapport avec les expositions présentées à l'Espace Découverte : la revue Arborosa sur « Les dépendances de l'abbaye de Savigny » et l'album BD « Histoire de pierres » du Géoparc Beaujolais.

La vente de produits du terroir a été progressivement abandonnée car l'exiguïté de notre local ne permet pas le stockage et une présentation attractive des marchandises. Par ailleurs notre territoire ne manque pas de multiples modes et points de vente des produits locaux.

Pour satisfaire une frange de la clientèle touristique, nous manquons d'objets souvenirs fabriqués localement et susceptibles de promouvoir le territoire.

## TAXE DE SEJOUR

**41 868,52 €** de recettes de taxe de séjour collectées en 2022 dont 10% reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.

Il est rappelé que les recettes de taxe de séjour sont affectées en recettes sur le budget annexe de l'Office de Tourisme.

## UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

**Elodie VOLLAND** - 04 74 01 68 96 - [elodie.volland@paysdelarbresle.fr](mailto:elodie.volland@paysdelarbresle.fr)

Responsable du service Développement économique Agriculture Tourisme, Cheffe de projet du Parcours artistique & directrice de l'Office de Tourisme

Votre contact pour le Parcours artistique Les Murmures du temps, vos projets professionnels  
> Son bureau est situé à la Communauté de Communes : 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

**Mickaël TORRENTE** - 04 74 01 95 78 - [mickaël.torrente@paysdelarbresle.fr](mailto:mickaël.torrente@paysdelarbresle.fr)

Chargé du développement et de la promotion touristique

Votre contact pour annoncer vos actualités sur la lettre du réseau, communiquer sur le site Internet, référent de l'offre de Randonnée

> Son bureau est situé à la Communauté de Communes, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

**Bernard ROSTAING** - 04 74 01 95 82 - [bernard.rostaing@paysdelarbresle.fr](mailto:bernard.rostaing@paysdelarbresle.fr)

Conseiller en séjour et animateur touristique

Votre contact pour promouvoir vos manifestations, proposer des billets à la vente ou des expositions et animations à l'Espace Découverte

> Son bureau est situé à l'Office de Tourisme, 18 place Sapéon à L'Arbresle

**Camille HONEGGER** - Coordinatrice touristique

Votre contact pour les mises à jour annuelles, promouvoir vos prestations « groupes » et proposer des animations dans les programmes des Mercredis Découverte

> Son bureau est situé à l'Office de Tourisme, 18 place Sapéon à L'Arbresle

Sa ligne directe : 04 74 01 95 82

[camille.honegger@paysdelarbresle.fr](mailto:camille.honegger@paysdelarbresle.fr)

**Alicia VALLET** - 06 34 61 03 75 - [alicia.vallet@paysdelarbresle.fr](mailto:alicia.vallet@paysdelarbresle.fr)

Chargée du développement et de l'animation du réseau

Votre contact pour relayer vos informations, pour participer à l'animation de réseau et à différentes formations touristiques, référente de la plateforme [www.monpaysdelarbresle.fr](http://www.monpaysdelarbresle.fr)

> Son bureau est situé à la Communauté de Communes : 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle



## Communauté de communes du Pays de L'Arbresle

117, rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle

Tél : 04 74 01 68 90

Mail : [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

## Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle

18, place Sapéon 69210 L'Arbresle

Tél : 04 74 01 48 87

Mail : [officedetourisme@paysdelarbresle.fr](mailto:officedetourisme@paysdelarbresle.fr)

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

Office de Tourisme  
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
*Pays de L'Arbresle*

### PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

04 74 01 68 90

[ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

